



Monsieur Yves Bolduc  
Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport  
Édifce Marie-Guyart  
1035, rue de la Chevrotière, 16e étage  
Québec (Québec)  
G1R 5A5

Objet : Appui à la proposition de la commission scolaire des Patriotes

Monsieur le Ministre,

En tant que contribuables et parents, nous ne pouvons être contre la volonté de votre gouvernement de réduire les dépenses publiques et contribuer ainsi au retour à l'équilibre budgétaire. Tous les jours, nous devons faire de même avec la gestion de notre propre budget familial.

C'est donc avec un étonnement énorme que nous avons pris connaissance du projet de redécoupage du territoire de la Commission Scolaire des Patriotes (CSP) qui a été présenté à la rencontre des présidents et directeurs généraux membres de la Fédération des commissions scolaire du Québec le 20 novembre dernier.

Comme vous le démontre bien l'analyse préparée par la CSP dans l'Avis au Ministre de l'éducation, du Loisir et du Sport qui vous a été présentée le 2 décembre dernier, d'un point de vue purement financier ce redécoupage n'entraîne en rien des économies d'échelle autant pour la CSP que pour la Commission scolaire Marie-Victorin (CSMV). La construction de 2 nouvelles écoles secondaires et d'un nouveau siège social pour la CSP, pour ne nommer que ces 2 impacts au redécoupage proposé, ne cadre certainement pas dans les plans de réduction de dépenses que propose votre gouvernement.

Toutefois, au-delà des impacts financiers, il est important et essentiel de toujours se préoccuper de ce qui est la mission première de notre système scolaire : La réussite scolaire et la persévérance de nos enfants.

Bien que la majorité des élèves de notre école ne soient pas touchés directement par la fusion des villes de Saint-Bruno-de-Montarville et de Boucherville à la CSMV, nos élèves les plus à risque le seront de plein fouet. En effet, les services particuliers auxquels ces élèves ont droit se donnent actuellement à l'école secondaire Mont-Bruno, école secondaire se situant à Saint-Bruno-de-Montarville. Comme les écoles de cette ville ne

feront plus partie de la CSP, les élèves de notre école qui devaient la fréquenter devront être relocalisés.

Présentement, les programmes offerts aux élèves en difficulté à cette école secondaire sont reconnus par la communauté scolaire pour être des modèles et favorisé la réussite scolaire d'élèves identifiés comme étant à risque élevé de décrochage. La perte de cette expertise pour les élèves en difficulté de la CSP et de notre école équivaldrait à mettre à risque la réussite scolaire de ces derniers ce qui viendrait à l'encontre de la mission du système scolaire.

Nous souhaitons donc par la présente vous faire connaître notre appui à la démarche entreprise par la CSP qui vise à vous présenter une proposition dont l'objectif est de permettre la meilleure organisation des services dans le meilleur intérêt des élèves des deux commissions scolaires touchées par votre projet de redécoupage de territoire.

Devant l'urgence de trouver des solutions pour retrouver l'équilibre budgétaire au Québec, la proposition présentée par la CSP s'avère tout à fait pertinente en raison de son impact positif sur l'équilibre budgétaire, mais aussi, et tout particulièrement sur la réussite et la persévérance scolaire de nos élèves.

Espérant que vous pourrez donner une suite favorable à la proposition de la Commission scolaire des Patriotes, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma plus haute considération.



Christine Ouimet  
Présidente  
Conseil d'établissement, École Le Petit-Bonheur